



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 01 mars 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-09

OBJET : Délibération sur les non-valeurs

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 15
Pouvoir(s) : 4
Absent(s) : 8

Le premier mars deux mille vingt-deux, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Christiane GALLON à Michel DUCROUX, Isabelle CAMBIER à Claire DEZOUTTER, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Christophe GUYOT à Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membres absent(s) :

Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

Secrétaire de séance : Madame Anne Sophie DA COSTA

Vu l'arrêté du 16 décembre 2013 relatif à l'instruction budgétaire et comptable des communes.

CONSIDÉRANT que les demandes d'admission en non-valeur présentées par le comptable relèvent du pouvoir de l'assemblée délibérante.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires à ces admissions en non-valeur sont prévus tant sur le budget général de la commune que sur celui du Pôle Enfance Jeunesse au chapitre 65.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées sur les lites annexées, correspondant :

- Sur le **budget général** de la commune à la liste n° 5552850333 pour
5710.35 € au compte 6541
- Sur le **budget du pôle enfance jeunesse** à la liste n° 4215891133 pour
414.63 € au compte 6541
772.04 € au compte 6542

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022
Reçu en préfecture le 07/03/2022
Affiché le 08/03/2022
ID : 089-218903466-20220301-2022_09-DE

Le Maire
Christiane LEPEIRE